

Communiqué par: ministère du Développement durable et des Infrastructures / Département de l'aménagement du territoire

Le ministère du Développement durable et des Infrastructures a lancé en collaboration avec le syndicat PRO-SUD, le Verkéiersverbond et le LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), une enquête en matière de mobilité pour les entreprises de la région Sud.

L'enquête mobilité entreprises s'est adressée aux employeurs et employés des 25 zones d'activités avec comme objectif de mieux connaître les pratiques et les besoins en terme de mobilité dans les zones, d'analyser les comportements individuels de mobilité des employés ainsi que d'identifier des leviers d'action pour améliorer la mobilité quotidienne vers ces zones.

Grâce à cette enquête les acteurs politiques au niveau national et communal, mais également les employés et employeurs pourront proposer des réponses adaptées en termes de mobilité durable, améliorer l'accessibilité vers ces pôles d'activités et maintenir ainsi la compétitivité des entreprises implantées dans la région Sud.

L'enquête a été lancée à l'automne 2016 et s'est déroulée en deux phases, à savoir une 1^{re} qui ciblait les employeurs et une 2^e phase qui ciblait directement les employés.

Concernant le taux de participation 95 entreprises (en chiffres effectifs cela représente 18.049 de 20.000 personnes) ont accepté de transmettre de façon anonyme les codes postaux de leurs employés afin de pouvoir retracer les déplacements. À noter par ailleurs que sur 25 zones d'activités qui ont été impliquées, 28% des entreprises et 17% des employés ont répondu au questionnaire.

Les résultats de cette enquête s'intégreront dans la planification et le développement territorial ainsi que l'offre de transport en commun.

Au niveau national, de nombreuses solutions et projets sont menés pour résoudre les problèmes de saturation de nos réseaux de transport. L'État, les communes, les entreprises et les usagers ont chacun leur part de responsabilité. En sachant que l'abonnement annuel des transports en commun coûte à peine 1 euro par jour et que 94% des employés disposent d'un stationnement gratuit au lieu de travail alors que seulement 4% des employeurs offrent un mPass à leurs employés, il y a un intérêt économique à ce que les entreprises amorcent un plan de mobilité avec leurs employés.

Les rapports définitifs concernant l'enquête mobilité des zones d'activités sont en cours de finalisation et devraient être disponibles vers la fin du mois de septembre. Ils seront bien évidemment mis à disposition du grand public et transmis aux entreprises qui ont participé à l'enquête.